

voir dire quelque chose de ce qu'il contient :

Il est en 184 pages. Mr. Moser y traite de l'origine & du titre d'Ambassadrice, & des Dames qui ont été revêtues d'Ambassades : Du Cérémonial des Cours de l'Europe à l'égard des Ambassadrices en général : Du voyage, de l'arrivée & de la réception de l'Ambassadrice : De sa présentation à la Cour : De l'audience publique de l'Ambassadrice : Des droits & des prérogatives de l'Ambassadrice à l'égard des assemblées & des divertissemens à la Cour de sa résidence : Des visites & du Cérémonial d'une Ambassadrice à l'égard des autres Ambassadeurs & de leurs Epouses : Des visites, du Cérémonial, & des disputes de rang d'une Ambassadrice avec d'autres personnes de distinction de l'un & de l'autre sexe : De quelques autres prérogatives des Ambassadrices : Du respect & de l'inviolabilité de la personne de l'Ambassadrice : Des droits & des devoirs de l'Ambassadrice touchant la Religion & son exercice : De la conduite de l'Ambassadrice à l'égard des affaires. Mr. Moser n'a rien voulu oublier ; car il parle aussi de l'accouchement de l'Ambassadrice pendant l'Ambassade & des cérémonies usitées en quelques Cours ; des présens faits à l'Ambassadrice, à l'occasion de sa résidence, & des droits de l'Ambassadrice après la mort de l'Ambassadeur.

Il a été engagé de traiter cette matière par une remarque qu'il a faite, fondée sur l'expérience, savoir : *Que ceux que leur état a placés à la tête des affaires publiques, n'ont ni le tems ni le désir de recueillir ces cas journaliers qui pourroient contribuer à l'éclaircissement de ce qui concerne le Droit commun des Souverains & des Peuples ; ou que s'ils s'en occupent quelquefois, du moins ne pensent-ils pas qu'ils méritent leurs*
soins